



Études balkaniques

Cahiers Pierre Belon

14 | 2007

L'espace public dans le Sud-Est européen

L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains

Public Space and Function of Squares in Modern Greek Town. Historical Evolution and Present-Day Issues

Maria Ananiadou-Tzimopoulou, Alexandra Yérolympos et Athina Vitopoulou



Édition électronique

URL : <http://etudesbalkaniques.revues.org/227>
ISSN : 2102-5525

Éditeur

Association Pierre Belon

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007
Pagination : 27-52
ISBN : 978-2-910-860-07-8
ISSN : 1260-2116

Référence électronique

Maria Ananiadou-Tzimopoulou, Alexandra Yérolympos et Athina Vitopoulou, « L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains », *Études balkaniques* [En ligne], 14 | 2007, mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://etudesbalkaniques.revues.org/227>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

Tous droits réservés

L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains

Public Space and Function of Squares in Modern Greek Town. Historical Evolution and Present-Day Issues

Maria Ananiadou-Tzimopoulou, Alexandra Yérolympos et Athina Vitopoulou

- 1 La forte tradition de vie publique exprimée pendant l'Antiquité dans l'espace de l'Agora s'affaiblit et disparaît pendant les longs siècles des Empire byzantin et ottoman ; de même les espaces urbains ouverts et affectés aux activités civiques diminuent et périssent progressivement. Les différents types de l'espace public en tant qu'affirmation du pouvoir politique dans l'espace et expression de la citoyenneté et de l'urbanité – axes et boulevards, places, parcs et espaces archéologiques aménagés, apparaissent au XIX^e siècle pendant la formation de la ville grecque moderne. Dans les plans élaborés à l'époque, l'aménagement de l'espace public devient l'élément fondamental de conception et d'articulation du tissu urbain. La dégradation troublante des espaces urbains, ouverts et construits, à la suite de la reconstruction intense de la ville depuis les années 1960, remet l'accent sur la nécessité de réinventer, revaloriser et réaménager les espaces publics contemporains.
- 2 Le présent texte¹ suit l'évolution du rôle et de la forme de l'espace public dans la ville grecque, en se centrant surtout sur un type précis, celui de la place urbaine qui constitue le lieu privilégié de la vie sociale et de l'expression spatiale du civisme.

L'espace public avant le XIX^e siècle : l'héritage antique et médiéval

- 3 Malgré l'origine étymologique grecque du mot (*plateia*), la place urbaine – création du Moyen Âge – n'a pratiquement pas d'existence dans les villes grecques et en général dans la Méditerranée Orientale pendant toute la période de l'Empire byzantin et de l'Empire ottoman. Sa généalogie et son évolution suivent dans cette partie de l'Europe un trajet différent. L'héritage classique de l'Antiquité grecque n'intègre pas la place dans le sens où nous la percevons aujourd'hui. Dans la ville antique, le lieu urbain fondateur est l'espace ouvert de l'*agora*². Lieu essentiel des rites religieux et des procédures de justice de la part de la communauté durant la période archaïque, il se transforme pour accueillir la fonction politique et devient à partir de l'époque classique le lieu de rencontres et d'échanges par excellence. Depuis le V^e siècle av. J.-C., selon le plan de Milet et l'apport d'Hippodamus, la forme de l'*agora* est régularisée par une géométrie précise qui sera la règle pendant la période hellénistique et romaine. Désormais le type ordinaire est un espace dégagé, de forme généralement, mais pas toujours, régulière, bordé d'un double rang de colonnes, au fond desquelles sont disposés des locaux de petites dimensions destinés à diverses affectations.
- 4 Dans la langue grecque ancienne le mot *plateia* est un adjectif qui se place devant le mot rue *-odos-* et qui indique une rue large, face à une rue étroite qui s'appelle *stenopos*. La langue latine incorpore le mot *plateia* – *plateau* avec le même sens. Il deviendra plus tard *place*, *piazza*, *plaza*, *plaza*, *platz*, *plein*, *plads* dans les langues européennes, à l'exception de l'anglais qui préférera (plusieurs siècles plus tard) *square*, assimilant la fonction de ce lieu urbain à une forme géométrique établie dans la pratique.
- 5 Après l'établissement de l'Empire Est Romain-Byzantin, surtout après le IV^e siècle de notre ère et la christianisation forcée du monde oriental, la fonction politique de l'*agora* s'éclipse lentement, en même temps que l'espace urbain correspondant. À Thessalonique par exemple, l'espace de l'*agora* est rempli d'ateliers et de boutiques, et il est même arrivé qu'il joue le rôle de citerne d'eau pour la ville. Le pouvoir politique s'exerce depuis le palais et les activités sociales dans les temples (chrétiens, juifs et musulmans). Le caractère politique disparaît et le mot *agora* signifie simplement le marché et l'acte d'achat³. La capitale byzantine, Constantinople, en offre l'exemple le mieux étudié. La vie citadine s'établit autour des rues et aucune 'place' n'est mentionnée. La vie économique et commerciale s'organisait autour de la *Mésé* (mot grec qui signifie Médiane), appelée aussi *Platea* et *Agora*⁴, l'avenue principale de la capitale, laquelle, bordée de portiques, traversait la ville sur une longueur de quelques kilomètres. Si d'imposants ensembles d'édifices religieux pourvus de grandes cours entourées de galeries se construisaient pendant les premiers siècles, transformant ainsi le tissu urbain, par la suite leur échelle se réduisit. Après le X^e siècle, les églises sont des petits édifices, entièrement intégrés dans les habitations, plus souvent à l'intérieur de l'îlot. S'il y a parvis, il est minuscule. En général, et à l'exception des ouvrages de fortification, il n'y a pas de projets ambitieux ou de grands travaux qui restructurent les villes, lesquelles évoluent de manière informelle.
- 6 Après l'achèvement de la conquête ottomane au XV^e siècle, des grands complexes d'édifices religieux sont construits, pourvus d'espaces libres mais s'adressant seulement à la communauté religieuse musulmane. Des formes familières – espaces carrés entourés de galeries et de colonnades – forment la cour des mosquées et se retrouvent à l'intérieur

des khans⁵. En général pendant les époques byzantine et ottomane, le seul lieu d'urbanité et de convivialité de la ville sera le marché, constitué d'un ensemble de cours, ruelles ouvertes ou couvertes et de petits élargissements⁶.

- 7 Des transformations similaires voient le jour dans les provinces balkaniques et asiatiques de l'Empire ottoman. Les glissements de sens se reflètent aussi sur les mots utilisés dans les langues slave et turque. Ainsi le lieu du marché est le seul lieu public qui ressemble à la place. En turc, le mot *tcharchi* (*çarşı*, *çarşıja* en serbe et en bulgare) était utilisé pour indiquer les lieux commerciaux depuis le XIV^e siècle, en même temps que le mot *pazar* (ou bazar, en persan). Au début le mot *pazar* prévalait mais, après la fin du XVI^e siècle, le mot *çarşı* l'a emporté et des nuances ont été apportées à leurs significations, le mot *pazar* se limitant plus ou moins à indiquer les marchés se tenant en plein air aux abords de la ville⁷. Il est considéré que le mot *çarşı* provient du mot perse *Cihar Suk* (quatre rues), qui devient *çarşı*, pour indiquer au début (XIV^e siècle) une rue bordée de deux rangs de boutiques, ouverte ou ayant une toiture, et/ou une place rectangulaire (ayant quatre côtés) avec des boutiques⁸. Chez les Serbes la *çarşıja* est liée à la *pijaca* (mot d'origine italienne), même s'il ne la contient pas. La *pijaca*, espace libre sans forme précise, se trouvait durant le XIX^e s. à côté du quartier artisanal et commercial et quelques fois même le divisait en deux parties (haute *çarşıja* et basse *çarşıja*). Aujourd'hui le mot *trg* indiquant la place provient de *trgovšte* (commerçant).
- 8 Les idées et les concepts développés dans le monde occidental sur la forme, le rôle et le sens de la place, depuis la Renaissance et jusqu'après l'époque des Lumières n'apparaissent pas dans l'espace de la Méditerranée Orientale. La place Royale, la 'Grande place' commerciale, la place militaire ou la place résidentielle dans les nouvelles extensions de la ville ne voient pas le jour dans ces contrées. La vie citadine se déroule principalement dans les rues (marchés) ou à côté des édifices religieux (lieux de rassemblement de la communauté des croyants). Jusqu'au XIX^e siècle, les vides dans le tissu urbain⁹, à l'intérieur ou à côté d'un bâti qui reste peu dense, sont pour la plupart dus au hasard ou au relief du sol qui ne se prête pas à la construction, ou ils s'expliquent par l'intégration d'espaces agricoles, surtout des aires de battage de blé. Bien que ces vides amorphes reçoivent les activités de caractère social et convivial des habitants (rencontres, foires itinérantes, marchés aux chevaux, etc.), leur formation est plutôt le produit d'un lent processus spontané qui s'étend sur une longue durée et pas du tout d'une action ou d'une politique délibérées¹⁰. Leur forme est entièrement fortuite. À l'intérieur de la ville, la notion de l'espace public dont le contrôle, la sécurité et l'entretien reviennent à l'autorité publique, n'englobe que les principales rues, le marché central et les mosquées. Dans les quartiers résidentiels par contre ce sont les habitants qui sont tenus pour responsables du maintien de l'ordre dans les ruelles et les espaces vides de leur quartier¹¹. Dans ce but, ils étaient même encouragés à se protéger par la construction d'une clôture munie d'une porte donnant sur la rue qui mène à chaque quartier¹². Des dispositions de protection de ce type peuvent être retrouvées sur les plans de Jannina, Veria, Serrès etc. de la fin du XIX^e siècle.
- 9 Si les conditions politiques et l'organisation sociale sous les Ottomans excluent la place publique de caractère civique, il y a toutefois des exceptions notables. L'on retrouve un type d'espace ouvert, directement assimilé à la place, dans quelques villes et villages de la Grèce, dans les montagnes du continent et dans les îles, peuplés après la conquête ottomane uniquement par des chrétiens ayant décidé de quitter les plaines et les villes polyethniques où vivaient les Turcs. Grâce aux privilèges accordés par la mère du sultan

qui permettaient une autonomie limitée, la vie communautaire a pu fleurir et produire des 'places' permettant d'accueillir les activités conviviales des habitants (marchés, cérémonies religieuses, conseils locaux, fêtes). Le nom le plus souvent donné à ces places est « La place du Platane ». Ces lieux sont localisés à côté de passages près d'une source ou d'une rivière. L'élément initial est la présence de l'eau. Dans la plupart des cas, ils sont dominés par la présence d'un énorme platane (d'où leur appellation ordinaire). Le platane, arbre bien-aimé en Grèce dont le nom dérive de la même racine que le mot grec de la place (plateia) se dresse à côté de l'eau ; grâce à son impressionnante longévité (plusieurs siècles) qui en fait un point de repère permanent et fixe, il définit un site de rencontre accueillant et ombragé, point central de la vie commune. Les périmètres de l'espace d'échanges ont été parfois déterminés par les façades des magasins et des ateliers ; on y note aussi la présence d'une église préexistante ou nouvelle ou reconstruite. Ainsi la place acquiert un caractère polyvalent, puisque les fonctions fondamentales de la vie communautaire y sont rassemblées. Elle constitue le centre économique, social, administratif et le plus souvent religieux (Fig. 1, 2, 3).

Fig. 1, 2, 3 : Platanos



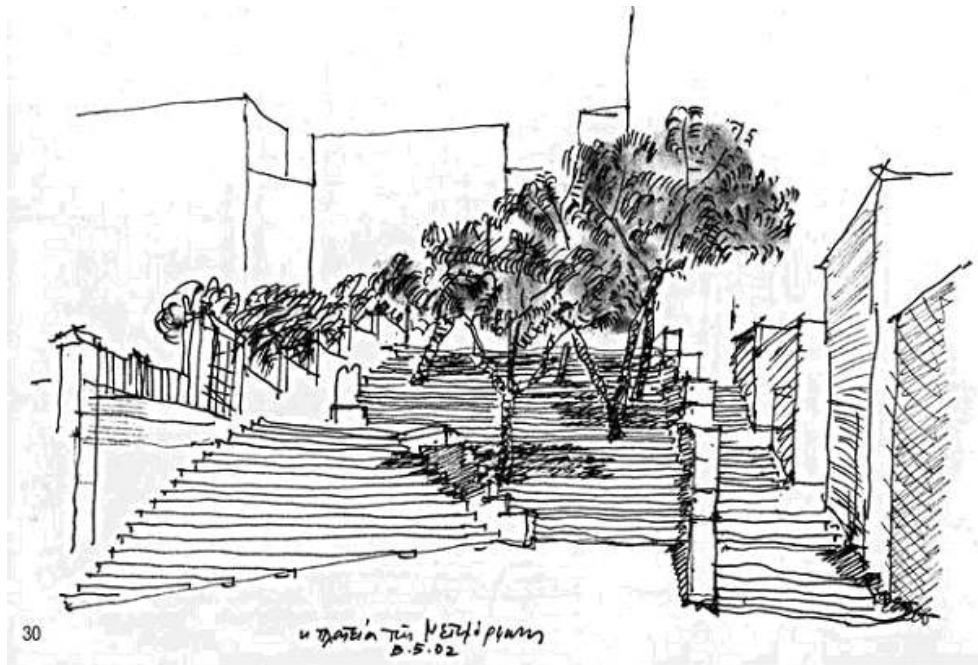


- 10 Ces places ont vite constitué les noyaux centraux des petites agglomérations. Il semblerait que leur forme originelle soit dérivée des surfaces plates des aires de battage du blé lesquelles, en raison de leur localisation et de leur disposition, constituaient les espaces les plus appropriés à l'échange de produits agricoles et d'élevage. D'autres espaces progressivement transformés en places étaient des petits cimetières désaffectés, initialement en dehors des limites des agglomérations et graduellement englobés par de nouveaux quartiers. Dans tous les cas le périmètre de la place demeure informel. À cause du relief souvent accidenté, des niveaux et des gradins sont aménagés, créant un espace théâtral sous les platanes¹³. L'on rencontre plusieurs exemples de ce type dans les îles (Andros, Syros, etc.) (Fig. 4,5), et aussi dans les montagnes du continent (Ambélakia, 24 villages au Mont Pélion, Zagoria) ainsi que dans les villes de Xanthi, Siatista, Edessa, Kastoria, Drama, Tricala Korinthias, Lidoriki, etc.

Fig. 4 : Amorgos



Fig. 5 : Syros pl. Métamorphosis



- 11 Tandis que sous les Ottomans quelques villes et villages inventaient leurs propres espaces publics, une tradition différente se développait, du XIII^e siècle à la fin du XVII^e, dans les contrées grecques placées sous le pouvoir de Venise surtout, mais aussi sous celui des Génois et des Chevaliers du Temple de St. Jean. Ainsi, dans plusieurs villes côtières et insulaires, l'on rencontre des espaces publics qui se forment sur les modèles et les traditions de leurs souverains. Dans les îles ioniennes – Corfou, etc., la ville médiévale de Rhodes, les villes et les villages de mastic de Chios, les villes crétoises, etc. l'on rencontre des places dont la forme et le caractère reflètent les préoccupations des villes italiennes : aménagement plus ou moins formel de la place, rôle du puits et de l'eau, localisation d'édifices publics, tels que gouvernorat, loggia, cathédrale (Fig. 6,7).

Fig. 6 : Corfou



Fig. 7 : Nauplie



- 12 On y note aussi des plantations différenciées, adaptées pourtant aux conditions climatiques du pays (Kos). La présence italienne s'affaiblissant du XVI^e au début du XVIII^e

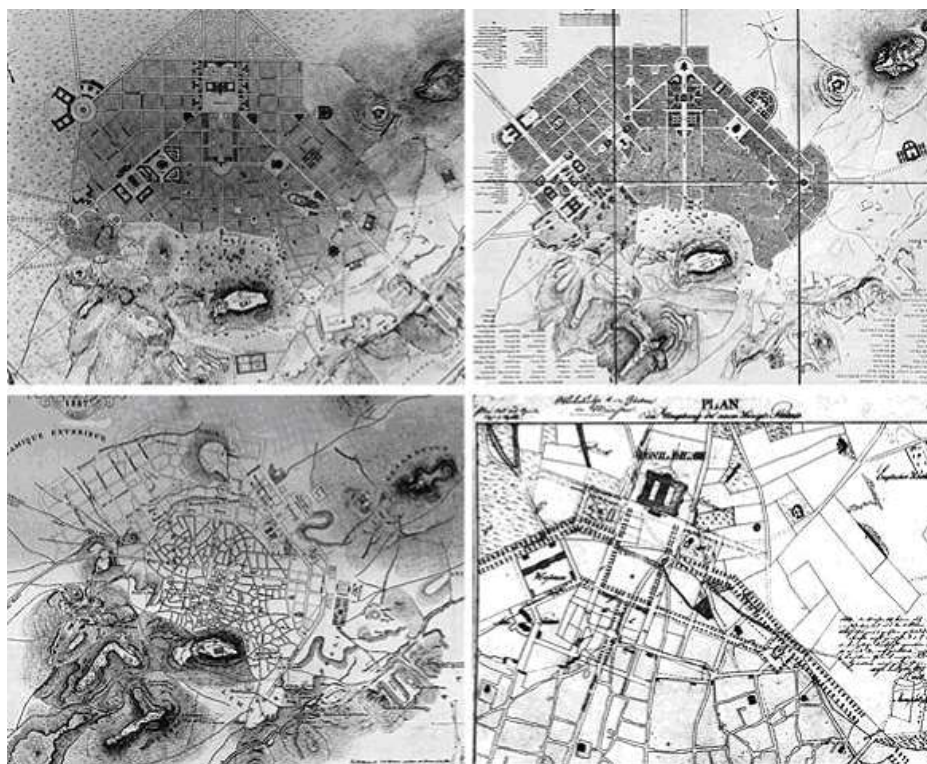
siècle, les formes demeurent moins sophistiquées et les édifices apparaissent plus modestes que ceux des métropoles italiennes. À la suite de la prise des dominations vénitiennes par les Ottomans (à l'exception des îles Ioniennes où le pouvoir vénitien s'est maintenu jusqu'en 1798), ces lieux ont connu de nouvelles transformations et des mosquées et autres bâtiments ont été construits à côté des différents édifices des siècles antérieurs.

Modernisation et occidentalisation de la ville néohellénique : la place néoclassique

- 13 La place urbaine fait officiellement son apparition en Grèce dans le deuxième quart du XIX^e siècle dans le cadre d'une activité urbanistique intense qui suit la fondation du nouvel état hellénique : création de villes nouvelles, reconstruction de villes détruites pendant la guerre de l'indépendance, restructuration et expansion des villes existantes. A l'époque de leur libération, les villes conservaient encore leurs caractéristiques médiévales : divisées en quartiers polyethniques, sans infrastructures, elles ne comptaient pas d'édifices publics ou de centre civique affirmé. Les opérations urbanistiques entreprises s'inscrivent dans le cadre de l'idéologie officielle, qui aspire à exprimer les idéaux d'égalité et de citoyenneté dans l'espace tout en construisant une continuité historique associant le nouvel État aux traditions byzantines et antiques, dont il se veut l'héritier¹⁴.
- 14 Pendant la constitution et le développement du modèle de la ville néoclassique introduit à l'époque, l'aménagement d'espaces publics comme éléments constitutifs de l'organisme de la ville et l'implantation des équipements collectifs à leur proximité demeurent l'une de ses caractéristiques fondamentales. Ainsi les espaces urbains pourraient répondre aux exigences de la nouvelle société bourgeoise naissante et au nouveau pouvoir étatique.
- 15 Dans ce contexte la place devient un élément d'articulation et de restructuration majeure de l'espace urbain. Au-delà des nécessités de fonctionnement de la ville et du souci de créer un espace qui encourage la citadinité (espace de convivialité, de sociabilité, d'échanges), c'est le caractère symbolique accordé à la place qui prédomine : un seul lieu unificateur des citoyens qui exprime les notions de liberté, d'égalité et de participation politique. Qu'il s'agisse de sites réaménagés et transformés en places pendant la restructuration et l'expansion des villes existantes ou de places entièrement nouvelles créées selon les impératifs de l'urbanisme occidental, cette forme urbaine innovante -par rapport au passé récent- symbolise et transcrit la sphère publique dans ses dimensions physiques, politiques et sociales.
- 16 La place constitue alors l'élément générateur des plans élaborés et approuvés pendant le XIX^e siècle, tant dans sa forme idéale des plans monumentaux de la première période ottonienne (1833-1856) que dans sa version plus élémentaire plus tard dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Même pendant cette période de plans plutôt pauvres et rudimentaires, la place continue à prédominer et attirer l'attention des aménageurs plus que tout autre élément urbanistique. Avec ses formes géométriques claires, elle est délimitée soit par les bâtiments abritant les fonctions centrales ou publiques, soit par la plantation d'arbres. En ce qui concerne l'architecture privée autour des places, il n'y a pas besoin d'imposer un style particulier dans la mesure où les Grecs adhèrent au style néoclassique au point d'en parler comme d'un classicisme « de tout le peuple »¹⁵.

- 17 L'exemple le plus caractéristique du rôle symbolique que la place est destinée à jouer se trouve dans les plans élaborés pour Athènes après sa nomination comme capitale du nouvel État grec en 1834. Les plans se structurent autour de trois places de destination fonctionnelle différente qui forment un grand triangle face à l'Acropole. Le caractère et la forme de ces places ont donné lieu à une grande controverse à l'époque qui aboutit à trois plans successifs différents¹⁶.
- 18 Le premier, signé par S. Cléanthis et E. Schaubert (1833), introduit l'aménagement triangulaire des rues principales, avec trois places aménagées au sommet du triangle. Chaque place organise un pôle fonctionnel différent : Au sommet nord du triangle, une grande place orthogonale ordonne le centre administratif face à un axe nord-sud tracé vers l'Acropole. Le complexe monumental comprend le palais royal avec jardin et étables encadrés par six bâtiments ministériels et deux chambres des députés ; plus bas le marché central toujours de manière symétrique par rapport à l'axe nord-sud et disposé autour d'un jardin orthogonal. Au sommet à l'Est, autour d'une place circulaire s'organise le centre culturel et religieux : la bibliothèque, l'Académie et la cathédrale accompagnée par deux bâtiments de l'évêché. À l'Ouest, une troisième grande place circulaire est tracée au milieu d'espaces verts. Liée visuellement à la Pnyke¹⁷ (Fig. 8), elle marque la limite entre la ville et la campagne et l'entrée de la ville pour ceux qui arrivent du Pirée. Une multitude de places secondaires accueillent le reste des bâtiments publics prévus par le plan et encadrent les vieilles églises byzantines. Selon les auteurs du plan S. Cléanthis et E. Schaubert : « *La plupart des places ont été ornées d'arbres, ainsi que de fontaines à l'eau courante, qui donne toujours de la fraîcheur et de la vie* »¹⁸.
- 19 Le plan de S. Cléanthis et E. Schaubert est jugé trop généreux en espaces libres et l'architecte bavarois Leo von Klenze est appelé pour le réviser (1834). Il maintient la disposition triangulaire, mais il change la destination fonctionnelle des trois pôles : le palais royal/centre administratif se déplace à l'Ouest ; au Nord une grande place circulaire (place d'Othon) accueille la cathédrale accompagnée du bâtiment de l'évêché et d'un édifice scolaire ; à l'Est, entourée des bâtiments d'habitations, une petite place en hémicycle accueille toujours en son centre une église. Ce n'est pas par hasard que le projet de Klenze, architecte du roi de Bavière affaiblit le caractère social des places et met au contraire en exergue le pouvoir de l'État et de l'Église.

Fig. 8 : Plans d'Athènes, 1834 -1837



- 20 Pourtant, ni le plan initial, ni sa révision par Klentze n'ont été réalisés. Tout en respectant l'idée du triangle, un troisième projet signé par Friedrich von Gaertner (1836-37) introduit le palais au sommet est du triangle et y crée la place majeure de la capitale, tant au niveau de la taille qu'au niveau symbolique : la place de la Constitution (nommée ainsi plus tard, en 1843), où se trouve le palais royal -plus tard converti en Chambre des députés- haut lieu politique grec, point de rencontre des habitants, place touristique, ainsi que nœud important de transport (Fig. 9, 10, 11).

Fig. 9 : Place de la Constitution, 1865

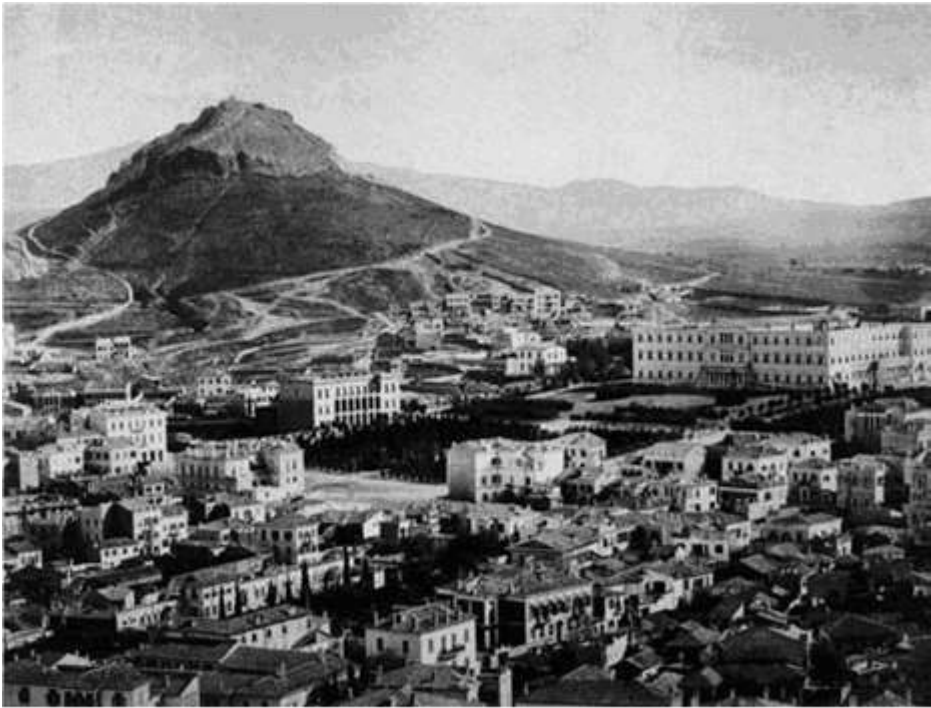


Fig. 10 : Place de la Constitution



Fig. 11 : Place de la Constitution



- 21 Au Nord, la Place de la Concorde, finalement de forme carrée, devint un pôle commercial important et le lieu d'accueil des nouveaux arrivés en ville, ainsi qu'un carrefour important de la ville (Fig. 12).

Fig. 12 : Place de la Concorde (Omonia), 1900



- 22 Par le grand nombre d'interventions qu'elle a subies après 1930, elle suit les transformations d'Athènes. La création de ces deux places a entraîné un développement rapide des quartiers environnants, tandis que le quartier à l'Ouest où se trouvait la troisième place « perdue », (jamais réalisée) constitue aujourd'hui un site en forte détérioration dont la requalification s'inscrit dans le contexte de la problématique contemporaine de revalorisation des sites industriels¹⁹.

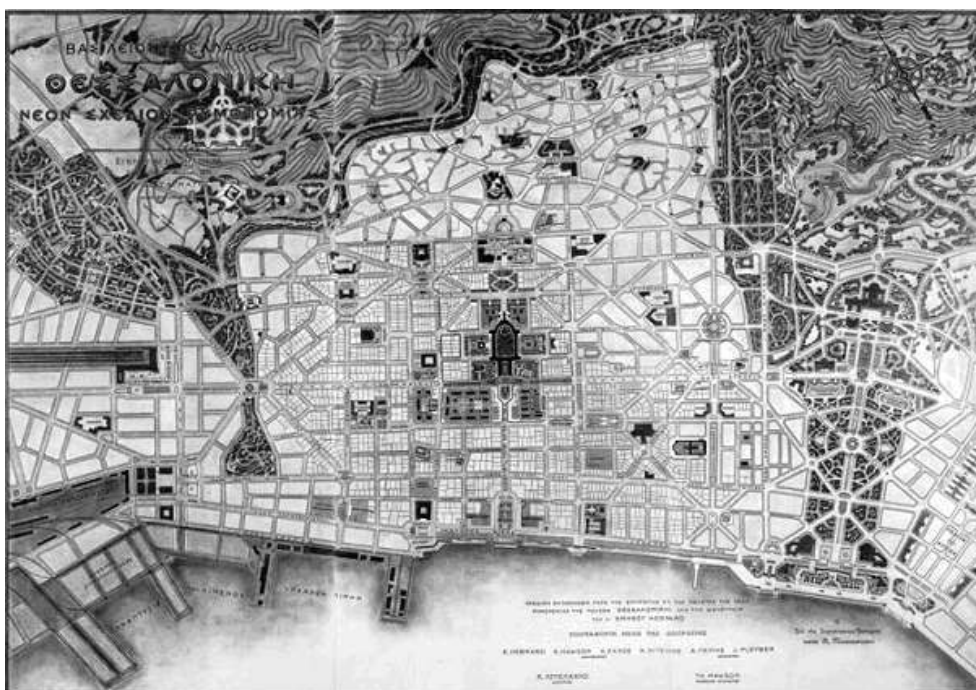
- 23 Le changement de mentalités et le caractère transitoire de l'époque (d'une société traditionnelle asservie à un état moderne et libre) est apparent dans la manière dont les Grecs accueillent les nouvelles places conçues. Même si leur succès ultérieur est incontestable, elles inspirent, pendant les premières années, des commentaires contradictoires. Dans une description d'Athènes publiée en 1853²⁰, les nouvelles places «... n'ont pas le caractère d'autres places ailleurs [...] elles ne sont pas situées dans le centre et elles sont privées d'ateliers ou de cafés autour. [...] (Au contraire), le croisement des rues Eolou et Ermou²¹ est le seul point d'Athènes, où se réunit réellement un grand nombre de personnes, soit vaquant à leurs occupations, soit installées dans les cafés, presque pendant toute la journée et jusqu'à tard dans la nuit ». Il est évident, donc, que la « nouvelle » forme de la place n'a pas encore été acceptée avec son caractère politique, et qu'au contraire, le rôle de la place est plutôt assumé par les carrefours et les larges ouvertures à caractère de marché, avec magasins et cafés. Ainsi, pendant les premières années suivant l'introduction de la pensée « néoclassique » dans la conception des places, survient un conflit. Un conflit au sein de la logique des urbanistes (Places Royales, prestige, isolement du palais du peuple, mais en même temps centre politique pour le peuple), mais aussi un conflit avec la conception traditionnelle qui considère la place comme un espace d'échanges et de vie sociale quotidienne (donc arbres, eau, magasins et cafés). Cependant, ce conflit est temporaire et bientôt la nouvelle place est assimilée et vécue...
- 24 L'on retrouve systématiquement le modèle d'Athènes dans tous les plans des villes nouvellement créées, ainsi que dans les plans de réaménagement des villes existantes. C'est le cas des plans de Patras, signé par St. Voulgaris à 1829, de Sparte (Stauffert, 1834), d'Érétria (E. Schaubert, 1834), du Pirée (Cléanthis et Schaubert, 1834), de Corinthe (Schaubert, 1836).
- 25 Le tracé de Lamia résume des pratiques couramment utilisées chez les villes grecques réaménagées. Un système de trois places en disposition triangulaire domine le plan élaboré en 1840 : la première est aménagée sur le site du vieux marché en plein air, la deuxième sur la cour d'une mosquée démolie et la troisième sur l'aire de battage du blé. On peut y déceler la triple démarche, le triple service que rend l'urbanisme : la place urbaine est la réponse proposée aux aspirations de modernisation, de reconquête et d'extension de l'espace urbain. Ces préoccupations sont aussi présentes dans les plans de Tripoli, (Garnot et Voulgaris, 1829 et 1836) d'Hermoupolis (Weiler, 1837), de Trikala (1885), etc.

Évolution des concepts de la place publique au début du XX^e siècle

- 26 La conception théorique développée pour la ville grecque moderne et la valorisation d'un savoir-faire basé sur les modèles occidentaux se reflètent aussi dans les plans élaborés pendant les deux premières décennies du XX^e siècle. L'opération majeure de cette période, et peut-être de l'urbanisme contemporain en Grèce moderne en général, est la reconstruction de la ville de Thessalonique après l'incendie qui avait détruit la plus grande partie de son centre historique en 1917. Le plan élaboré par une Commission Internationale sous la direction du français Ernest Hébrard introduit les acquis théoriques et techniques de l'urbanisme de l'époque adaptés aux conditions locales. Il

propose la métamorphose totale d'une ville séculaire sortant de sa phase médiévale, sans aucune contrainte liée aux constructions existantes et à la propriété foncière (sur instructions explicites du gouvernement). La modernisation et l'« hellénisation » ne s'identifient plus aux tracés classiques (comme au XIX^e siècle) mais à l'esprit occidental, considéré comme la continuité de la civilisation antique. Hébrard visera à doter cette ville d'un élément central fort, qui lui manquait jusqu'alors ; un centre civique affirmé (Fig. 13).

Fig. 13 : Hébrard, 1921



- 27 Le cœur du centre-ville est alors formé de deux places à programme reliées entre elles par une avenue, perpendiculaire au quai, ouvrant sur une perspective majestueuse vers le mont Olympe. La Place Civique, située selon Hébrard, sur l'emplacement de l'ancien Forum romain, réunit l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice et les bâtiments de divers services. La deuxième place, de caractère commercial et touristique, présente une façade de 100 mètres sur le bord de mer, et devient ainsi le « balcon de la ville » (Fig. 14a et 14b).

Fig. 14 a



Fig. 14 b



- 28 Les façades ordonnancées proposées pour tout cet ensemble urbain adoptent le style néo-byzantin faisant appel au passé glorieux de la ville. Hébrard utilise aussi les anciens édifices romains, byzantins et ottomans pour donner du caractère au nouveau plan et

créer des espaces libres, surtout des places et des placettes, autour desquels une architecture à programme est également prévue²².

- 29 Ces mêmes idées sont reprises et discutées à propos d'Athènes qui s'étend déjà bien au-delà de ses limites du XIX^e siècle. Plusieurs projets sont préparés dans le but de promouvoir l'embellissement de la ville tout en mettant en valeur sa richesse monumentale. Les plans signés par l'architecte berlinois Ludwig Hoffmann (1909) proposent la création de nouvelles places ainsi que l'embellissement des places existantes par des arcades néoclassiques, des obélisques ou des statues, dont les plus caractéristiques sont ceux de la place de la Constitution et de la place de la Concorde²³. Le caractère embellissant est aussi apparent dans le plan élaboré par le britannique Thomas Mawson (1914-1918). D'ailleurs, sa préoccupation en tant que paysagiste était plutôt la création d'un système d'avenues et de promenades plantées, de parcs et d'espaces libres que la création de places purement urbaines. Le plan directeur de Kalligas, Hébrard et d'autres (1920) promeut la logique du zoning et la création de centres spécialisés, il focalise sur la planification stratégique du développement de la ville et des banlieues et il adopte une planification soignée du réseau routier et des espaces libres. L'idée de la place civique autour de laquelle se concentrent les fonctions administratives, introduite à Thessalonique, est reprise ici dans une composition monumentale (centre gouvernemental).
- 30 Les « nouvelles » places sont aussi présentes dans les plans de Florina (1914-1918) et de Serrès (1920), entièrement redessinée et reconstruite après sa destruction par l'armée bulgare en 1913, ainsi que dans les plans élaborés dans le cadre du programme pour la reconstruction de la Macédoine orientale (1919-1920), qui introduit les principes fondamentaux du modèle des cités-jardins en Grèce. Bien qu'il s'agisse dans leur majorité de petites agglomérations, la prévision et la planification des places de forme géométrique claire (circulaires, carrées ou orthogonales) pour l'implantation des équipements collectifs sont détaillées. Ces places constituent le point d'articulation des tracés fondamentaux, créent un ou plusieurs centres dans les agglomérations et leur confèrent une sorte de monumentalité. L'exemple le plus représentatif, et de plus le seul qui ait été appliqué, est probablement le plan de Djoumaya (aujourd'hui Iraklia dans le département de Serrès)²⁴.
- 31 La plupart des susdits plans n'ont pas été appliqués dans leur totalité ; cependant, les centres et les places historiques les plus importants des villes grecques modernes ont été créés sur la base de ces plans. Malgré l'écart d'un siècle entre les différentes opérations (dans le Sud et dans le Nord)²⁵ et les différences entre les besoins et les concepts urbanistiques, l'emploi de la place demeure chaque fois dominant et elle est utilisée comme un outil de modernisation de l'espace urbain. Même si les places ne sont pas entourées, au moins dans les villes de petite et de moyenne taille, d'édifices prestigieux (vu la pauvreté chronique du jeune État grec), elles réussissent à fonctionner comme pôles de citoyenneté importants dans l'espace urbain²⁶, ainsi que comme points générateurs de la nouvelle structure urbaine. « *Les places donnent un aspect charmant à la ville* », ne cessent de répéter les guides touristiques de l'époque. En effet jusqu'aux années 1920, la place se présente comme l'élément le plus caractéristique de chaque ville, même la plus petite. La particularité et l'importance de chaque ville, sa modernisation et son image sont jugées par l'existence et la situation de ses places. À titre indicatif, on peut citer Patras avec des places de 10 hectares sur une surface totale de 250 hectares, tandis que la ville de Corinthe avec une surface de 140 hectares présente la même étendue de places²⁷.

- 32 Malgré l'importance attribuée à la place en tant que forme urbaine centrale dans les plans de villes, la législation urbanistique ne semble pas lui attacher le même poids. Le décret du 17 juillet 1923 « Sur les plans des villes, des bourgs et des agglomérations de l'État » (JO 228/A/16.8.1923), le premier cadre législatif de l'urbanisme complet introduit en Grèce²⁸ incorpore l'ensemble des idées relatives au développement de la ville grecque, et aussi les outils utilisés lors des interventions exemplaires des deux premières décennies du XX^e siècle. Bien que l'importance de la prévision et de l'aménagement des espaces et équipements publics nécessaires au bon fonctionnement de la ville soient très explicites dans le décret, ce dernier ne comprend pas de dispositions particulières relatives aux places. Par contre, le Code Général de Construction (JO 155/A/22.4.1929) donne l'occasion d'instituer certaines prescriptions supplémentaires, principalement des dispositions de caractère morphologique et d'embellissement sur la forme et la structure des espaces publics (façades ordonnancées, types architecturaux imposés, éléments d'équipement, installations décoratives et artistiques, plantation, etc.)²⁹.
- 33 C'est en 1927 qu'apparaît aussi le premier parc public urbain. Il s'agit de l'ancien jardin royal (projeté en 1830 et construit en 1860, d'influence bavaroise aussi), devenu jardin national d'Athènes. Si cet exemple pourrait indiquer que le parc public provient de la transformation d'un jardin au caractère privé, par contre nous savons que l'origine du parc public à Athènes remonte à l'Antiquité où nous retrouvons des jardins à caractère public comme les jardins des académies et des gymnases³⁰.

De l'entre-deux-guerres à la fin du XX^e siècle : disparition et renouveau de l'espace public

- 34 L'arrivée de plus d'un million de réfugiés à la fin de la guerre gréco-turque (1920-1922) et l'urbanisation « violente » qui a suivi, ont gravement influencé l'évolution des villes grecques. Les mécanismes et les dispositifs de contrôle adoptés n'ont pas réussi à circonscrire l'urbanisation et ils ont entraîné la création de quartiers urbains sans espaces publics et sans équipements.
- 35 L'accroissement urbain rapide a également influencé la pratique de la planification. La fondation des quartiers de réfugiés ne s'alignait en rien sur les plans déjà approuvés et les plans élaborés à l'époque se limitaient à tracer des îlots de forme régulière, généralement implantés selon une grille orthogonale simple. Les places étaient relativement peu nombreuses et petites (d'habitude leur taille correspondait à un îlot moyen). Dans quelques cas, elles se limitaient aux nœuds d'articulation des axes principaux. Elles étaient le plus souvent aménagées *ad hoc* sur des parcelles dont l'acquisition était plus facile (terrains publics ou expropriés pour la fondation des quartiers de réfugiés), ainsi que dans les zones tampon entre les anciens noyaux et les extensions. Il n'y a eu, en parallèle, aucun souci de réglementer l'architecture des bâtiments environnants.
- 36 Il faut aussi souligner que l'incapacité financière des municipalités de procéder aux expropriations des terrains destinés aux espaces et équipements publics, la protection excessive des droits de la propriété privée et le caractère clientéliste du système politique-administratif grec, n'avaient souvent pas permis la réalisation des prévisions les plus élémentaires des plans approuvés pour l'aménagement d'espaces publics et d'équipements collectifs³¹.

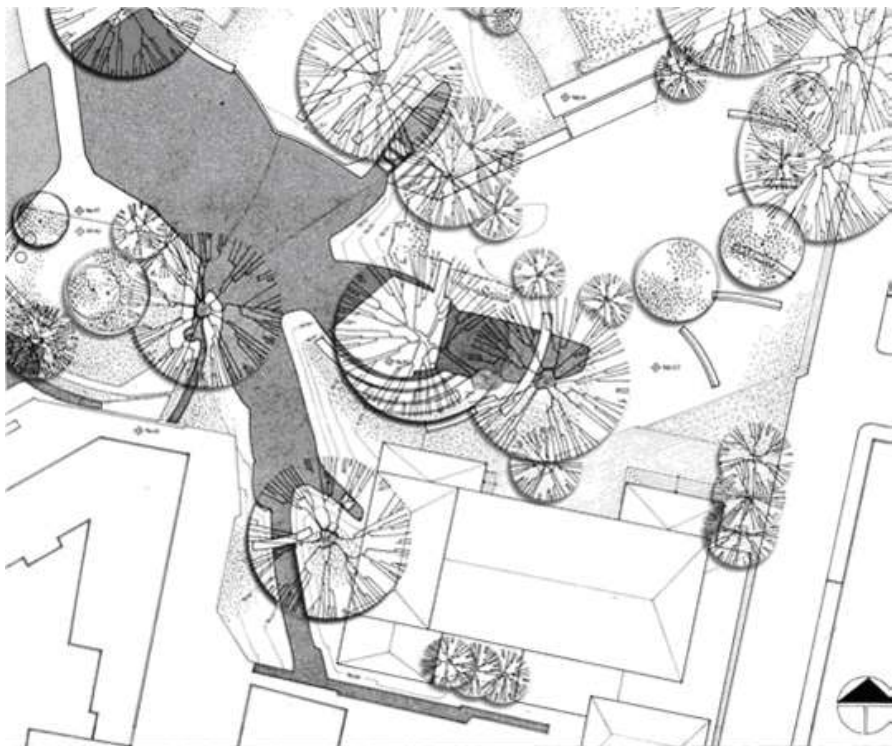
- 37 Le problème s'est aggravé après la deuxième guerre mondiale, époque d'un exode rural massif. Le modèle de développement et d'expansion urbains de l'après-guerre favorisait la reconstruction par l'initiative privée, et l'extension démesurée de la plupart des villes par l'éruption de lotissements sauvages au-delà des limites du plan approuvé. Ainsi, l'espace urbain grec se reconstruisait densément et s'étalait dépourvu d'espaces publics et d'infrastructures techniques et sociales.
- 38 De surcroît, le fait que des édifices de deux ou trois étages construits au cours du XIX^e siècle et de l'entre-deux-guerres aient été remplacés par des immeubles de rapport de six, sept ou même huit étages a provoqué la dévalorisation esthétique du cadre bâti des places historiques et la disparition des vues-perspectives. L'accroissement du trafic a réduit l'accessibilité et a diminué l'attrait de l'espace ouvert des places centrales. Envahies aussi graduellement par les tables et les chaises de cafés³², elles ont perdu leur sens et leur fonction originels. Désormais, elles ne fonctionnent plus que comme nœuds de circulation ou comme espace vide de quartier. Elles font l'objet d'aménagements en béton et la plupart des arbres disparaissent.
- 39 Les transformations successives de la place de la Concorde à Athènes constituent l'exemple peut-être le plus représentatif des changements que les places du XIX^e siècle ont connus pendant le XX^e. Une station souterraine du train électrique y est construite en 1931, ce qui augmente le nombre des piétons et lui confère une nouvelle vitalité, mais éloigne sa riche végétation. Sa forme devient ronde et elle est 'décorée' de 8 bouches d'aération en béton, ornées des statues des 8 muses. Au cours des années 1950, à l'apogée de la reconstruction en béton de tout le pays, elle est remodelée. Son sol devient minéral et les arbres disparaissent. Une énorme composition de jeux d'eaux vide la place de tout espace libre et la transforme en simple rond-point de circulation. Les édifices néoclassiques de trois à quatre étages à son périmètre sont remplacés par des immeubles à huit étages. (Notons pour l'histoire qu'après 1985, elle est transformée de nouveau : une belle statue remplace les jeux d'eaux. En plus, un nouveau projet l'attend en 2004, à l'occasion des Jeux Olympiques)³³.
- 40 Depuis la fin des années soixante-dix, l'on assiste à un renouvellement de l'intérêt exprimé pour les espaces publics tant de la part des spécialistes que de la part de la politique officielle. Cet intérêt s'inscrit apparemment dans le cadre de la problématique relative développée au niveau européen dans la mesure où la critique post-moderne a restitué son rôle à l'espace public³⁴. C'est à ce moment-là qu'émergent des nouvelles tentatives de réaménagement, de réhabilitation ou de valorisation de sites, des espaces libres, dans les vieux centres ou ailleurs dans la ville. L'on assiste également à un renouveau d'intérêt pour la préservation du patrimoine architectural, la conception paysagère et urbaine, et la planification communautaire. L'intérêt porté à l'aménagement d'un espace convivial, l'encouragement à la diversification spatiale, le droit à l'utilisation collective de l'espace public, ont déplacé l'accent de la quantité normative sur la qualité de l'espace.
- 41 L'importance accordée à l'expérience et au plaisir de l'espace libre dans la ville à travers le mouvement, la vie quotidienne et les activités en plein air sont des caractéristiques dont le sens apparut à partir de ce moment-là. Il en va de même pour la conception de l'espace de la ville en tant qu'expression visible et structurée des changements sociaux et culturels, changements liés à l'histoire, à la nature et aux traits particuliers locaux³⁵.

- 42 Cette tendance théorique émergente recherche l'esprit de la place, tout en projetant une image qui porte sur la création d'un nouvel espace dépendant de la disposition personnelle d'intervention et du flair compositeur de son concepteur. Elle coïncide en même temps avec la crise profonde du modèle d'urbanisation en Grèce, la critique sévère formulée par le monde technique et scientifique sur les retombées du développement urbain de l'après-guerre et l'incapacité du cadre institutionnel à régler les problèmes des villes grecques.
- 43 Ainsi, le renouveau du droit urbanistique et plusieurs opérations ponctuelles et plus globales d'aménagement et de réhabilitation (transformation des rues en voies piétonnières dans des zones commerciales, réaménagement des places existantes, etc.) se sont penchés sur l'état des espaces publics des villes grecques, ainsi que sur le problème majeur d'acquisition des terrains pour assurer leur aménagement. La réforme urbaine appliquée dans les années quatre-vingt a mis l'accent sur la création des réseaux d'espaces publics à travers l'exploitation et la valorisation de tout espace non construit, privé ou public, indépendamment de sa localisation, de son usage ou de l'architecture environnante (transformation des rues en voies piétonnières, espaces libres à l'intérieur des îlots, enceintes, espaces archéologiques, ruisseaux, camps militaires, espaces délaissés, sites désaffectés, etc.). Dans la pratique, la politique suivie était le blocage de terrains non construits, la valorisation des rares terrains publics ou municipaux qui n'ont pas été empiétés ainsi que l'intégration de nouvelles étendues dans les plans de villes afin d'assurer l'aménagement des espaces publics nécessaires pendant l'intégration des lotissements sauvages. La planification ne se fondait pas sur l'aménagement des espaces publics et la pertinence de leur localisation, mais sur leur régime de propriété et la possibilité de les acquérir facilement³⁶.
- 44 Dans ce cadre, le rôle de la place subit une double mutation : la première découlant du fait que l'espace public émerge comme un élément résiduel de l'espace urbain et non plus comme son élément générateur. De surcroît, elle perd sa signification fonctionnelle et symbolique d'avant en tant que forme urbaine particulière, dans la mesure où elle constitue une partie d'un réseau d'espaces publics de qualités différentes, constitué *ad hoc* à travers la mise en valeur des espaces non construits pouvant être utilisés.
- 45 En dépit de ces réserves, il faut reconnaître que cette nouvelle approche a remarquablement enrichi les possibilités d'intervention et de réaménagement des espaces urbains et a offert aux villes grecques des espaces publics d'un nouveau type. Elle a contribué à mettre en valeur l'héritage architectural (plus récent et antique) et également le patrimoine naturel qui avait été saisi par l'urbanisation rapide (voir par. ex. l'unification des sites archéologiques d'Athènes, ou l'intervention aux sources d'Ayia Varvara à Drama) (Fig. 15, 16).

Fig. 15



Fig. 16



46 Ainsi, les nouveaux espaces publics ne sont pas isolés de leur contexte urbain environnant ; ils mettent en valeur le paysage culturel de la ville propre. Les nouveaux

aménagements respectent en principe le cadre architectural, à savoir l'alentour bâti. Ils répondent cependant souvent mal aux besoins fonctionnels par des constructions dans l'espace, la subdivision, le morcellement de l'espace et la perte de l'échelle, les dénivellations avec des murs de soutien, escaliers, etc.

- 47 La place se coupe souvent de son cadre architectural par des rues de grande circulation qui s'imposent à la vie propre sur la place, limitant les résultats favorables d'intéressants projets de réaménagement (par ex. place de la Constitution à Athènes). Par contre, un autre type d'aménagement qui tend à éloigner les rues, la circulation et le stationnement autour des places est positif mais souvent insuffisant, du fait qu'il n'est pas accompagné par l'aménagement de l'espace de façon à susciter l'intérêt des habitants et par rapport aux potentialités du site (par ex. le réaménagement de l'axe et de la place Aristotélous à Thessalonique à l'occasion de la Capitale Culturelle de l'Europe en 1997).
- 48 On assiste souvent à des pressions diverses visant à l'utilisation de la place pour un excès de cafés, de restaurants et autres utilisations privatives, ainsi que d'éléments de mobilier urbain faussement décoratifs, de statues ou de fausses œuvres d'art. Lorsque les éléments constitutifs ou le caractère de la place est maintenu, notamment dans les cas de la place au Platane avec sa fontaine et son belvédère, il semblerait que ces places soient plus attractives, plus densément vécues et fréquentées, et plus accueillantes³⁷.
- 49 Cela signifie que nous recherchons encore l'authenticité dans la conception des projets urbains, les particularités que le site peut nous offrir par rapport aux grands tracés urbains, et non pas des modèles et paysages urbains uniformes, dans un monde qui désormais se voit vite globalisé, malgré la diversité, heureusement encore, de ses paysages³⁸.

Conclusion

- 50 Tout au long de l'histoire grecque l'espace public urbain a toujours été fortement et intensément vécu comme lieu d'expression du Dème³⁹. Il a été aussi fortement lié à son paysage support. Il est bien reconnu⁴⁰ que la conception de l'espace « grec » est liée à la compréhension du site support et à la connaissance de l'esprit du lieu (voir les places du Platane, de la Constitution à Nauplie, la place Aristotélous à Thessalonique).
- 51 La place a offert seule, ou en système de deux à trois places, l'élément fort, inspirant la planification urbaine (ex. Athènes, Thessalonique). A force d'être souvent choisie comme point fort dans la synthèse et l'inscription de la ville à son paysage naturel, la place n'a pas toujours perdu cette valeur paysagère, même si les villes grecques se sont métamorphosées de manière dramatique pendant les années'60. En même temps elle a mis en valeur les monuments qu'elle abrite, notamment les vestiges byzantins, les trouvailles archéologiques ou encore les monuments modernes. Parfois même elle constitue elle-même un monument d'urbanisme (par ex. la place Aristotélous à Thessalonique) ou d'architecture du paysage (par ex. la place d'Ayia Varvara à Drama).
- 52 La place a toujours un rôle important à jouer en tant que lieu urbain civique, même si l'on traverse une période de dépolitisation et d'individualisme croissant. Dans la ville grecque, elle résume les traditions croisées, orientales et occidentales, qui remontent à l'Antiquité et qui se modifient en constante interaction ; elle rappelle et renvoie aux aspirations politiques prônant l'égalité, le civisme, le discours et l'échange idéologique ; elle encourage la vie conviviale en plein air, grâce à des conditions climatiques favorables.

Malgré ses mutations continuelles, elle est facilement assimilée par la culture grecque populaire et elle constitue un précieux patrimoine d'espace de vie et de civisme quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

- Ananiadou-Tzimopoulou M., « Lecture du paysage et création - Le parc de la paix à Thessalonique », in *IFLA Yearbook*, 1988, pp. 159-164.
- Ananiadou-Tzimopoulou M., *Landscape Architecture, Urban Space Design. Critique and Theory, Recent Trends in Landscape Design*, Thessalonique, 1992.
- Ananiadou-Tzimopoulou M., "Landscape design projects works of art and culture", in *Art and Landscape, IFLA*, Athens, 1998, pp. 92-98.
- Ananiadou-Tzimopoulou M., "The legacy of Greece in Landscape Design", *Topos. The state of European Landscape Architecture*, 27 (1999), pp. 88-94.
- Ananiadou-Tzimopoulou M., Yérolympos A. et alii, « Les places en Grèce », in L. Miotto (éd.), *Quel futur pour les places d'Europe ? À partir d'une étude dans cinq pays*, Paris, 2007.
- Ananiadou-Tzimopoulou M., Yérolympos A., « La Place paysage urbain vécu » in F. Mancuso, K. Kowalski (éd.), *Places d'Europe, Places pour l'Europe. Squares of Europe, Squares for Europe*, Cracovie, 2007.
- Biris K., *Athens from the 19th to the 20th century*, Athènes, 1966 (en grec).
- Cerasi M., *La Città del Levante. Civiltà urbana e architettura sotto gli Ottomani nei secoli XVIII-XIX*, Milan, 1986.
- Cezar M., *Typical Commercial Buildings of the Ottoman Classical Period and the Ottoman Construction System*, Istanbul, 1983.
- Ergin O. N., « Çarşı » in *Islam Ansiklopedisi*, Istanbul, 1949, p. 360.
- Filippidis D., *Pour la ville grecque. Évolution après la guerre et perspectives futures*, Athènes, 1990 (en grec).
- Hatziotis K., *Place Omonia. Le cœur d'Athènes*, Athènes, 1993 (en grec).
- Hoffmann L., *Bebauungspläne für die Stadt Athen*, Berlin (sans date, 1910?).
- Janin R., *Constantinople byzantine*, Paris, 1964.
- Jellicoe G. and S., *The Landscape of Man*, Londres, 1987.
- Johansen B., « The all-embracing town and its mosque », in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 32 (1981), pp. 139-162.
- Johansen B., "Urban structures in the views of Muslim jurists", in *REMMM*, n° 55-56 (1990), pp. 94-100.

Kafkoulas K., *L'idée de la cité-jardin dans l'urbanisme grec de l'entre-deux-guerres* (Université Aristote de Thessalonique. Thèse de doctorat) [*Annales Scientifiques du Département d'Architecture de l'École Polytechnique*, supplément n. 4 du vol. 12], Thessalonique, 1990 (en grec).

Kardamitsi M., Biris M., *Architecture néoclassique en Grèce*, Athènes, 2001 (en grec).

Koumanoudis St., *Panorama Complet d'Athènes*, Athènes, 1853¹, re-édité par M. MITSOS, Athènes, 2005 (en grec).

Leonidopoulou-Stylianou R., « Pélion », in *Architecture traditionnelle grecque : Thessalie-Épire*, vol. 6, Athènes, 1995, pp. 11-90.

Özdeş G., *Türk çarşıları*, Istanbul, 1954.

Papagéogiou-Vénéas A., *Hauptstadt Athen. Ein Stadtgedanke des Klassizismus*, Berlin, 1994.

Refik A., *Onuncu Asr-i Hicri' de Istanbul Hayati (1495-1591)*, Istanbul, 1917¹ (1988).

Sauvaget J., *Alep. Essai sur le développement d'une grande ville syrienne des origines au milieu du XIX^e siècle* [Bibliothèque Archéologique et Historique, vol. XXXVI], Paris, 1941.

Tsiomis Y., « Athènes à soi-même étrangère ». *Éléments de formation et de réception du modèle néo-classique urbain en Europe et en Grèce au XIX^e siècle* (Université Paris X, Thèse d'État dactylographiée), Paris, 1983.

Vitopoulou A., *Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. Le cas de Thessalonique après 1912* (EHESS, thèse de doctorat en cours sous la dir. de Y. Tsiomis).

Yérolympos A., *Urban Transformations in the Balkans (1820-1920). Aspects of Balkan Town Planning and the Remaking of Thessaloniki*, Thessalonique, 1996.

Yérolympos A., « Evolution des quartiers de commerce traditionnel dans les villes de la Méditerranée Orientale. Persistance et mutations d'une typologie urbaine », in *Petites et grandes villes du bassin méditerranéen. Études autour de l'œuvre d'Etienne Dalmasso*, Rome, 1998, pp. 299-317.

Yérolympos A., « Villes et urbanisme du début du XX^e siècle jusqu'en 1923 », in Ch. Hadjiiosif (éd.), *Histoire de la Grèce du XX^e siècle, vol. A 1900-1922 : Les origines*, Athènes, 1999, pp. 223-253 (en grec).

Yérolympos A., « Extension territoriale et stratégies de réappropriation des espaces urbains. L'état grec à la recherche d'une identité urbaine », in D. Turrel (éd.), *Villes rattachées, villes reconfigurées*, Tours, 2003, pp. 305-333.

NOTES

1. Texte basé sur la recherche en cours *La Place, Un Patrimoine Européen* (Programme de l'Union Européenne, Culture 2000), coordination et gestion, prof. M. Ananiadou Tzimopoulou, projet de coopération pluriannuel 2004-2007, www.placeeurope.net.

2. Agora (AGORA) : en grec moderne: lieu de marché. En grec ancien (du verbe *ageirein* - AGEIREIN- se rassembler) : Lieu public situé dans le centre de la ville où les citoyens se rendaient pour échanger leurs opinions concernant les affaires publiques et privées.

3. A. Yérolympos, « Evolution des quartiers de commerce traditionnel dans les villes de la Méditerranée Orientale. Persistance et mutations d'une typologie urbaine », in *Petites et grandes villes du bassin méditerranéen. Études autour de l'œuvre d'Etienne Dalmasso*, Rome, 1998, pp. 299-317.

4. R. Janin, *Constantinople byzantine*, Paris, 1964, p. 88.

5. Rappelons l'éloquente analyse de J. Sauvaget qui démontre les transformations successives du tracé urbain hellénistique de Veroia (Alep, Syrie) par la superposition des étapes historiques : l'Agora qui se transforme en Forum, où se construit une cathédrale byzantine paléochrétienne, sur le site de laquelle s'élèvera une grande mosquée. J. Sauvaget, *Alep. Essai sur le développement d'une grande ville syrienne des origines au milieu du XIX^e siècle* [Bibliothèque Archéologique et Historique, vol. XXXVI] Paris, 1941.
6. M. Cerasi, *La Città del Levante. Civiltà urbana e architettura sotto gli Ottomani nei secoli XVIII-XIX*, Milan, 1986.
7. M. Cezar, *Typical Commercial Buildings of the Ottoman Classical Period and the Ottoman Construction System*, Istanbul, 1983, pp. 4-6.
8. Selon O. N. Ergin, le mot décrit le développement de l'activité commerciale sur les quatre rues autour du « vieux Bezesten qui existait depuis les Byzantins ». Cette définition est reprise par G. Özdeş, par contre, elle est réfutée par M. Cezar. Cf. O. N. Ergin, « Çarşı » in *Islam Ansiklopedisi*, Istanbul, 1949, p. 360 ; G. Özdeş, *Türk çarşılları*, Istanbul, 1954.
9. Dans le monde islamique, IMARA -l'espace construit et habité de la ville- contient aussi la FINA -l'espace public non construit. Selon les juristes Hanafites du XVIII^e et du XIX^e siècles cet espace est affecté aux usages collectifs tels les courses de chevaux, les exercices militaires, cimetières etc. et les particuliers ne peuvent pas s'en servir à des fins agricoles. Imara et fina pourraient s'étendre autant qu'il était nécessaire sans limite de surface ou de forme. Il est presque certain que les surfaces considérées comme fina au début du XIX^e s. ont reçu la grande extension des villes au cours du XIX^e et du XX^e s. B. Johansen, "Urban structures in the views of Muslim jurists", in *REMMM*, n° 55-56 (1990), pp. 94-100.
10. Il faut prendre en compte le fait que les contrées balkaniques, du IV^e siècle de notre ère au début du XIX^e siècle, furent surtout sous le pouvoir de l'Empire byzantin d'abord et plus tard sous l'Empire ottoman, des régimes fort centralistes qui ne permettaient pas d'initiatives locales (sauf en situation de guerre et, bien qu'il y en ait eu plusieurs, ce sont des périodes peu indiquées pour la reconstruction de la ville). Il n'y a pas de pouvoirs locaux qui aient besoin d'un lieu ouvert et public pour s'exprimer.
11. B. Johansen, "The all-embracing town and its mosque", in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 32 (1981), pp. 139-162.
12. Voir le texte officiel envoyé par le sultan aux cadis - chefs religieux en 1578. A. Refik, *Onuncu Asr-i Hicri'de Istanbul Hayati (1495-1591)*, Istanbul, 1917¹ (1988), pp. 144-145.
13. Parfois une nouvelle place apparaît indépendamment de la place initiale ou à côté de celle-ci, les fonctions se divisent et chacune joue son propre rôle. En dépit de la grande variété de dispositions et d'aménagements, le plus souvent organiques et informels, ces places présentent quelques traits communs : tracés irréguliers, église, magasins, cafés, platanes, fontaine, sol minéral, banquettes et gradins où les gens peuvent s'asseoir. R. Léonidopoulou-Stylianou, « Pélion », in *Architecture traditionnelle grecque : Thessalie-Epire*, vol. 6, Athènes, 1995, pp. 11-90.
14. A. Yérolympos, « Extension territoriale et stratégies de réappropriation des espaces urbains. L'État grec à la recherche d'une identité urbaine », in D. Turrel (éd.), *Villes rattachées, villes reconfigurées*, Tours, 2003, pp. 305-333.
15. M. Kardamitsi, M. Biris, *Architecture néoclassique en Grèce*, Athènes, 2001, p. 213 (en grec).
16. Pour une analyse détaillée de ces trois plans voir A. Papagéorgiou-Vénéas, *Hauptstadt Athen. Ein Stadtgedanke des Klassizismus*, Berlin, 1994. Pour le projet idéologique de la nouvelle capitale voir Y. Tsiomis, « Athènes à soi-même étrangère ». *Eléments de formation et de réception du modèle néo-classique urbain en Europe et en Grèce au XIX^e siècle* (Université Paris X. Thèse d'Etat dactylographiée), Paris, 1983.
17. Espace politique dans l'Athènes antique.
18. A. Papagéorgiou-Vénéas, *op. cit.*, (pp. 110-112 de la traduction grecque).

19. Il faut noter que depuis la première réalisation du plan et jusqu'à l'année 2004 (Jeux Olympiques) les places d'Athènes continuent à susciter de violents débats sur leur caractère et leur fonctionnement ainsi que sur leur rôle au développement des quartiers environnants. À la veille des Jeux Olympiques, trois grands concours ont eu lieu pour le renouveau du concept et le réaménagement des trois places.

20. St. Koumanoudis, *Panorama complet d'Athènes*, Athènes, 1853¹, re-édité par M. Mitsou, Athènes, 2005 (en grec).

21. Où se trouvait le marché depuis l'Antiquité.

22. Cette possibilité d'appliquer une architecture à programme est adoptée par la suite par le Code Général de Construction de 1929 bien qu'elle n'ait jamais été appliquée.

23. L. Hoffmann, *Bebauungspläne für die Stadt Athen*, Berlin (sans date, 1910?).

24. A. Yérolympos, *Urban Transformations in the Balkans (1820-1920). Aspects of Balkan Town Planning and the Remaking of Thessaloniki*, Thessalonique, 1996, pp. 29-30.

25. Notons que les interventions furent mineures dans les îles Ioniennes ou dans le Dodécanèse : leurs précédents souverains -Vénitiens etc- les avaient dotées d'un patrimoine architectural modèle aux yeux des Grecs, qui répondait à leurs nouvelles aspirations. De surcroît, après 1800, il y a eu des transformations 'modernisatrices' (qui furent principalement l'œuvre des Français et des Anglais dans les îles Ioniennes, tandis que dans le Dodécanèse, les villes furent foncièrement remodelées par les Italiens quand ils l'occupèrent en vainqueurs à l'issue de la guerre italo-turque de 1911 (1912-1943).

26. Les noms qui sont attribués à la plupart des places sont aussi révélateurs du rôle politique et symbolique qui leur est accordé : place de la Liberté, place de la Constitution, place de la Concorde...

27. A. Yérolympos, « Villes et urbanisme du début du XX^e siècle jusqu'au 1923 », in Ch. Hadjiiosif (éd.), *Histoire de la Grèce du XX^e siècle, vol. A 1900-1922 : Les origines*, Athènes, 1999, pp. 223-253 (en grec). Il est indicatif que la Grande Encyclopédie Grecque (1^{ère} édition 1927-1930) commence la présentation de chaque ville grecque par le nombre et la description de ses places.

28. Loi d'urbanisme de caractère précurseur qui adopte l'esprit de l'urbanisme européen ; elle a constitué le cadre législatif fondamental de la planification urbaine en Grèce jusqu'au début des années 80.

29. A. Vitopoulou, *Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. Le cas de Thessalonique après 1912* (EHESS, thèse de doctorat en cours sous la dir. de Y. Tsiomis).

30. M. Ananiadou-Tzimopoulou, *Landscape Architecture, Urban Space Design. Critique and Theory, Recent Trends in Landscape Design*, Thessalonique, 1992 (en grec).

31. Kostas Biris, initialement chef de division du bureau d'urbanisme (bureau de Plan de Ville), puis directeur des services techniques de la municipalité d'Athènes de 1925 à 1965, mentionne éloquentement divers cas de modifications des plans approuvés et de conversion en terrains à bâtir de terrains destinés aux espaces publics par décision du ministère et en faveur de divers propriétaires malgré les protestations de la municipalité dans la période de l'entredeux-guerres. Voir K. Biris, *Athènes du 19^e au 20^e siècle*, Athènes, 1966.

32. Il faut aussi noter que le problème de leur commercialisation/privatisation ne touche pas seulement la question esthétique, mais aussi la réduction de la surface de l'espace public et l'exclusion des groupes sociaux de faibles revenus.

33. D. Filippidis, *Pour la ville grecque. Évolution après la guerre et perspectives futures*, Athènes, 1990, p. 174-175 (en grec). Sur les transformations de la place voir aussi K. Hatziotis, *Place Omonia. Le cœur d'Athènes*, Athènes, 1993 (en grec).

34. La critique sur les paysages urbains qui a commencé aux années '60, avec le *Townscape* p.e. de Gordon Cullen en 1961, atteint son apogée aux alentours de 1970 avec l'émergence progressive

de nouvelles approches exprimant un changement d'esprit face à l'environnement urbain et à sa précédente production / consommation en masse.

35. M. Ananiadou-Tzimopoulou, « Lecture du paysage et création. Le parc de la paix à Thessaloniki », in *IFLA Yearbook*, 1988, pp. 159-164.

36. A. Vitopoulou, *op. cit.*

37. M. Ananiadou-Tzimopoulou, "Landscape design projects. Works of art and culture", in *Art and Landscape, IFLA*, Athènes, 1998, pp. 92-98.

38. M. Ananiadou-Tzimopoulou, "The legacy of Greece in Landscape Design", *Topos. The state of European Landscape Architecture*, 27 (1999), pp. 88-94.

39. Voir aussi M. Ananiadou-Tzimopoulou, A. Yérolympos et als, "Les places en Grèce", in L. Miotto (éd.), *Quel futur pour les places d'Europe? à partir d'une étude dans cinq pays*, Paris, 2007 ; M. Ananiadou-Tzimopoulou, A. Yérolympos, « La Place paysage urbain vécu », in F. Mancuso, K. Kowalski (éd.), *Places d'Europe, Places pour l'Europe. Squares of Europe, Squares for Europe*, Cracovie, 2007.

40. G. and S. Jellicoe, *The Landscape of Man*, Londres, 1987.

RÉSUMÉS

Les auteurs présentent d'abord l'évolution du concept de place publique en Grèce, de l'agora antique à la place de l'État grec de nos jours, en passant par celle imaginée au XIX^e siècle. Ils notent son absence durant les périodes byzantine et ottomane. Ils analysent alors l'importance accordée aux places dans les plans d'urbanisme d'Athènes lors de la modernisation de la ville, pour se pencher ensuite sur la signification des places à Athènes et Thessalonique au XX^e siècle.

The authors first present the concept of public square in Greece and its evolution, from the antique agora to the square imagined during the 19th c., and to the square as it can be observed nowadays. They underline its absence in Byzantine and Ottoman times. Then comes the analysis of the significance given to squares in urbanistic programs for Athens in the 19th c. Another development is devoted to squares in Athens and Thessalonica during the 20th c.

AUTEURS

MARIA ANANIADOU-TZIMOPOULOU

Université Aristote, Thessalonique

ALEXANDRA YÉROLYMPOS

Université Aristote, Thessalonique

ATHINA VITOPOULOU

Université Aristote, Thessalonique